

Varaville

BULLETIN MUNICIPAL N°64 / ÉTÉ 2023





INFORMATIONS MUNICIPALES

Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL
N°64 / ÉTÉ 2023

- 03 > 07 **INFORMATIONS MUNICIPALES**
- 08 **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
- 09 **RELAIS PETITE ENFANCE**
- 09 **RÉTROSPECTIVE**
- 10 **SÉCURITÉ**
- 11 **AGENDA**
- 12 > 13 **ACTIVITÉS ESTIVALES**
- 14 > 15 **NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ**
- 16 **TOURISME**
- 17 **HISTOIRE ET PATRIMOINE**
- 18 **CULTURE**
- 19 > 26 **ASSOCIATIONS**
- 27 **INFORMATIONS PRATIQUES**

Éditorial

Varavillaises, Varavillais,

Nous voici donc arrivés à mi-mandat et le moment est opportun pour vous présenter l'état des lieux des projets de construction importants dans notre commune.

Ces trois années n'ont pas été un long fleuve tranquille. Nous rencontrons diverses difficultés ou obstructions systématiques car certains projets sont complexes, longs à mettre en œuvre et pas toujours exempts de mauvaises surprises.

C'est le cas pour les constructions sur le terrain dit « Béthanie » (dix pavillons). Le permis de construire est attaqué par une association de Varaville.

Le promoteur qui devait initialement construire un hôtel sur le terrain « Béthanie », dont le permis de construire était attaqué au tribunal, a gagné son procès. Néanmoins, il retire ce permis de construire pour un autre projet sur les terrains de la Matmut. Sur les dix hectares des terrains de la Matmut qui sont déjà viabilisés, trois hectares sont constructibles. Une résidence de vacances, 29 logements pour primo-accédants, une petite halle commerçante et dix villas : ce permis de construire est également attaqué.

Toujours sur ces trois hectares où se trouve actuellement une maison en construction vouée à la démolition, une résidence pour seniors pourrait voir le jour. Le permis de construire est également attaqué par cette même association.

Ces procès nous prennent beaucoup de temps et les frais de justice impactent évidemment fortement les dépenses de fonctionnement de la commune, ainsi que la taxe d'aménagement liée aux constructions qui est versée au budget investissement.

Pour les sept hectares restants, nous nous sommes portés acquéreurs auprès de la Matmut afin d'y implanter un parc naturel et de loisirs. Malheureusement, nous rencontrons également les mêmes difficultés.

Il est prévu prochainement d'installer définitivement le poney-club sur le terrain appartenant à la commune le long du terrain de football. Pour ce faire, il faudra attendre l'approbation de la révision du Plan local d'urbanisme et que nous ayons acheté le terrain Matmut afin d'y créer un pâturage pour les chevaux.

Nous espérons que ces projets se réaliseront car il reste beaucoup à faire pour garantir à Varaville son attractivité. Cela nous permettrait de remettre en état et aux normes de nombreuses structures municipales obsolètes et d'améliorer les services rendus aux Varavillais.

La motivation de notre équipe reste intacte. Nous avons tous, au-delà de nos divergences, une même passion pour notre village. Il est important que ces projets aboutissent si nous voulons que Varaville ait les moyens de garder son autonomie, surtout dans cette période d'inflation où les dotations sont de moins en moins importantes.

Les mois prochains seront décisifs et je reste à votre disposition pour discuter de votre quotidien et des projets de notre commune.

En attendant, je vous souhaite de passer de très bonnes vacances.

Patrick Thibout,
maire de Varaville

LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA COMMUNE

Nos services techniques ont œuvré pour l'embellissement de la commune et nous les remercions.

La mise en sécurité des traversées du bourg et du Hôme

Au bourg, en provenance de Périers-en-Auge, des bandes rugueuses ont été apposées au sol afin de marquer l'entrée dans le village et d'inciter à ralentir. Des panneaux lumineux solaires triangulaires ont été installés aux abords des passages piétons les plus fréquentés (devant la boulangerie et devant l'accès au point d'apport occasionnel de déchets).

À l'entrée du Hôme, avenue Général Leclerc, en provenance du bourg, des bandes rugueuses ont été apposées au sol pour prévenir le danger et faire ralentir à l'entrée du village. Un coussin berlinois avec rétrécissement de la voie a également été posé au sol pour obliger les véhicules à rouler à 30 km/h avant le virage, dans le but de protéger par la même occasion la sortie des riverains et des piétons des parcs résidentiels de loisirs Le Cottage Fleuri et Pasteur.

Entre le square Varet et l'avenue Général Gossart, des panneaux lumineux solaires ont été installés pour sécuriser la traversée des piétons et des cyclistes.

Avenue Président René Coty, des bandes rugueuses ont été apposées au sol de chaque côté du carrefour giratoire et un panneau lumineux solaire à détection de véhicules a également été installé en amont, en provenance de Merville-Franceville-Plage, afin de faire ralentir et de faire respecter les priorités.

Enfin, des plateaux surélevés ont été créés pour sécuriser les passages piétons sur la RD514, accompagnés de panneaux lumineux solaires à détection de véhicules rappelant la priorité aux piétons, afin de sécuriser la traversée de l'avenue Président René Coty et d'éviter tout accident avec les golfeurs sur cette portion de route où les véhicules accélèrent fortement.

D'autres projets de sécurisation sont à l'étude. N'hésitez pas à venir en mairie signaler les points critiques à sécuriser dans notre village.

La pose d'une clôture autour de l'aire de jeux du square Varet

L'aire de jeux pour enfants a été entièrement grillagée afin de répondre à la demande de l'organisme de vérification. Désormais, les trois aires de jeux de Varaville sont sécurisées (au square Marjolaine, au square Varet et au bourg).



Photos de couverture :
Golf-club, Jean-Luc Pouille

Directeur de la publication :
Patrick Thibout, maire de Varaville
Rédaction et coordination :
Raphaël Aldrovandi, Mélanie Samson
Photos : Raphaël Aldrovandi,
Jean-Luc Pouille, Mélanie Samson

Conception maquette : initialcaen.fr
Mise en page : Justine Lecaplain,
Guérin Publicité
Impression : Galaxy Imprimeur

La mise en sens unique de plusieurs rues côtières au Hôme

Afin de répondre aux demandes des riverains de ces quartiers face à la densité de circulation en période estivale, un sens unique a été mis en place rue Malhéné en allant vers la mer jusqu'à la rue Guillaume le Conquérant, où le stationnement est autorisé côté mer. Dans le prolongement de ce quartier, la rue Adrien Lebeaux a également été mise en sens unique jusqu'à la rue Guillaume le Conquérant.

La suppression des bacs à ordures et la création d'un point d'apport occasionnel de déchets

Pour les habitants du bourg, les services techniques ont créé un emplacement dédié à l'apport occasionnel de déchets sur le terrain des services techniques afin d'offrir un espace propre devant le terrain multisport et l'aire de jeux pour enfants, ainsi que devant la résidence Le Clos du Puits. Au Hôme, le dernier dépôt de déchets à l'entrée du lotissement du Grand Large 2 a été supprimé. Un parterre de fleurs sera aménagé pour embellir l'entrée du lotissement. Désormais, la commune ne possède plus que deux points d'apport occasionnel de déchets : un au bourg et un au Hôme. Nous rappelons que ces points d'apport occasionnel de déchets ne doivent servir qu'à titre exceptionnel lorsque les Varavillais sont absents le jour de ramassage pour sortir et rentrer leurs poubelles.

Les panneaux de plage

De nouveaux panneaux de plage en bois autoclave de couleur naturelle ont été installés à chaque entrée de plage pour une meilleure intégration dans le site. Ils permettent d'informer et de sensibiliser les usagers sur la réglementation en vigueur de notre plage.

La rénovation de bancs et la pose de nouvelles poubelles

Dix bancs ont été repeints et les planches remplacées par du bois exotique pour assurer une pérennité. Dix nouvelles poubelles ont été installées afin de remplacer au fil du temps celles grillagées devenues trop usées.



La pose de lutrins

Des pupitres en acier ont été installés à différents endroits de la commune, marquant le passé de Varaville. La commission Histoire et patrimoine a rédigé le contenu qui raconte l'histoire de la commune à travers un circuit. Ce circuit est disponible sur www.varaville.fr ainsi qu'en version papier à Varaville Infos et en mairie.

Les chemins

Les chemins subissent sans cesse des dégradations dues à la vitesse excessive des riverains et des engins de plus de 3,5 tonnes qui les empruntent. Pour renforcer ces chemins, les services techniques, avec l'association BAC Environnement, ont étalé des tuiles. Nous faisons appel au civisme des personnes qui utilisent ces chemins afin de les maintenir en état. C'est un budget important pour la commune au vu du nombre de kilomètres de chemins que possède Varaville.

La rénovation des locaux des services techniques et des vestiaires de football

La façade des locaux et l'intérieur des vestiaires de football ont été intégralement rénovés par les services techniques.



L'effacement des réseaux

L'effacement des réseaux se poursuit au bourg (rue Arthur Martine et rue Clément Hobson) conformément à la programmation prévue sur plusieurs années.

Le fleurissement de la commune

Les services techniques ont créé des espaces fleuris sur les terre-pleins centraux de l'avenue Président René Coty, avec des plantes vivaces et des bulbes (durables dans le temps) qui prendront de l'ampleur d'ici deux à trois années.



LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La révision du PLU suit son cours. Le conseil municipal a pris une délibération concernant l'arrêt-projet.

Les PPA (Personnes publiques associées) ont eu trois mois pour rendre leurs avis. Vous pouvez les consulter sur le site internet de la commune : www.varaville.fr, onglet « Dossier d'enquête publique » sur la page d'accueil.

L'enquête publique a eu lieu du 2 mai au 2 juin 2023. Les habitants ont pu formuler leurs remarques sur un registre papier en mairie ou sur un registre dématérialisé. Nous attendons le compte-rendu de la commissaire-enquêtrice.

À l'issue de l'enquête, le PLU sera approuvé par le conseil municipal en tenant compte des modifications suggérées.

LE POINT SUR LES PROJETS

Tous les projets annoncés dans le bulletin municipal n°63 sont toujours d'actualité. Ils évoluent en fonction des différentes réponses qui nous sont fournies pour leur réalisation.



LE BUDGET

Le budget 2023 est en diminution importante. Les élus ont néanmoins présenté et voté ce budget avec toute la prudence liée aux décisions gouvernementales qui font ressortir à nouveau une baisse des dotations.

Le budget fonctionnement 2023 s'élève à 1 892 796,24 € contre 1 646 377,78 € en 2022. Le budget investissement 2023 est de 498 059,40 € contre 1 339 232,42 € prévu en 2022. Le budget investissement 2022 n'a pas été réalisé. Le montant réel des dépenses d'investissement 2022 s'est élevé à 360 779,15 €.

Le suivi permanent des budgets successifs a permis de dégager un excédent pour l'année 2022 de 626 817,58 € dont 300 000 € ont été affectés au budget investissement 2023 et la différence en compte de fonctionnement 2023. Il est important d'avoir un excédent de fonctionnement afin que la situation de la commune soit saine.

Les subventions accordées aux associations restent stables, et ce depuis plusieurs années. En 2022, il a été accordé 8 950 € contre 7 570 € en 2021. Il est à noter que pour les années 2020 et 2021, période de Covid-19, certaines associations n'ont pas déposé de demande de subvention. Le budget des subventions voté en 2023 s'élève à 9 400 €.

Les taux communaux ne subiront aucune hausse pour l'exercice 2023. Mais, compte tenu de la hausse de l'énergie, des carburants et des matériaux, il est probable qu'une augmentation des taux soit prévisible pour 2024.

Les investissements inscrits au budget pour 2023 sont pour la plupart affectés à l'enfouissement des réseaux de la rue Clément Hobson et de la rue Arthur Martine, ainsi qu'à la sécurisation du bourg et du Hôme, à l'aménagement du rond-point au bourg, à l'achat de matériel divers pour la mairie et les services techniques (bouées pour la plage, ordinateur portable, matériel pour la salle polyvalente...).

Plusieurs projets en étude sont prévus pour 2024 : la réfection du parking du centre médical, l'installation définitive du poney-club, la remise en état de la voute de la chapelle Saint-Joseph, pour ne citer qu'eux.



RAPPEL

LES DOCUMENTS D'URBANISME

Toute modification de l'aspect extérieur d'une propriété (clôture, portail, appentis, ravalement, fenêtre, abri de jardin, etc.) doit faire l'objet d'une déclaration d'urbanisme, ainsi que toute nouvelle construction. Il est parfois difficile de déterminer la déclaration nécessaire ; n'hésitez pas à contacter la mairie.
Vous pouvez faire votre déclaration sur Internet :
<https://urba.ncpa.fr/NetADS/sve/CCED14>.

LES HÉBERGEURS

Vous louez votre appartement ou votre maison ? N'oubliez pas de faire votre déclaration, depuis chez vous, en cinq minutes.
Rendez-vous sur www.declaloc.fr.

LA PÊCHE AUX COQUES

Depuis plusieurs années, une nouvelle réglementation est applicable pour la pêche aux coques. **Elle est autorisée tous les jours du 30 juin au 31 août**, et uniquement du vendredi au lundi inclus le reste de l'année. Elle est limitée à cinq kilos par pêcheur et par jour, et la taille des coquillages doit être supérieure à trois centimètres. En raison de pollution ponctuelle, un arrêté préfectoral temporaire peut être pris pour interdire la pêche à pied : se renseigner à Varaville Infos avant de pratiquer.

LES TONTES ET BRICOLAGES

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :
- Du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 13h 30 à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 Ils sont interdits en dehors de ces horaires, ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf les tondeuses à gazon autorisées de 10 h à 12 h. Aussi, les chantiers de construction (gros œuvre, toiture, etc.) sont interdits du 1^{er} juillet au 31 août.

LES FEUX

Il est strictement interdit de brûler tous types de déchets (déchets ménagers, déchets verts, etc.) à l'air libre et en incinérateur (article 84 du Règlement sanitaire départemental).

LE RECENSEMENT CITOYEN

Pour vous faire recenser, vous devez prendre rendez-vous avec la mairie de votre domicile et vous y rendre avec les documents suivants : la carte nationale d'identité ou le passeport (de la personne qui se fait recenser), le livret de famille à jour et un justificatif de domicile récent.

LES DÉCHETS

LE RAMASSAGE EN PORTE À PORTE

- Ordures ménagères : le lundi et le vendredi au Hôme, le mardi au bourg
- Sacs jaunes : le lundi au Hôme et au bourg (sacs disponibles en mairie)

La collecte étant effectuée tôt le matin, les sacs peuvent être sortis la veille à partir de 19 h.

- Déchets verts : **plus de ramassage depuis janvier 2023**
- Nous vous rappelons que vous devez désormais aller déposer vos déchets verts à l'une des trois déchèteries intercommunales : Bréville-les-Monts, Merville-Franceville-Plage, Périers-en-Auge.
- Encombrants : **sur rendez-vous (tél. 07 65 69 95 02)**
- Une ressourcerie, installée à la déchèterie de Périers-en-Auge, permet de donner une seconde vie à certains objets réparés (meubles, appareils électroménagers...) et de les revendre à bas prix.

LES POINTS D'APPORT OCCASIONNEL

Si vous êtes absents les jours de collecte hebdomadaire, vous pouvez déposer à titre exceptionnel vos sacs d'ordures ménagères et vos sacs jaunes tous les jours de 8 h à 18 h dans les conteneurs situés à l'entrée du point d'apport occasionnel du Hôme (avenue Général Leclerc) entre les deux portails ou à celui du bourg (rue de la Libération).

Rappel : il est interdit de déposer des encombrants et des déchets verts dans les points d'apport occasionnel, sous peine d'une amende pouvant aller de 135 € à 1 500 €.

Nous faisons appel à votre civisme pour garder vos poubelles et les sortir la veille du ramassage en porte à porte. Ces points d'apport occasionnel n'ont pas la capacité à recevoir quotidiennement les déchets des Varavillais mais uniquement à titre exceptionnel.

LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente de Varaville est disponible à la location tout au long de l'année, aussi bien en semaine que le week-end, pour les habitants de la commune comme pour les non Varavillais.

Vous retrouverez les différents tarifs de location dans le tableau ci-dessous :

Occasion	Association de Varaville	Varavillais	Autres
Tarif à l'heure pour réunion du lundi au vendredi*			10,30 €
Réunion en semaine du lundi au jeudi*	Gratuit	46 €	154 €
Réunion du vendredi au dimanche	Gratuit	46 €	345 €
Forfait week-end**	Gratuit 2 fois 85 € au delà	257 €	2 tarifs ***
1 repas du lundi au vendredi (vaisselle comprise)		155 €	345 €
2 repas du lundi au vendredi (vaisselle comprise)		190 €	400 €
Caution	320 €	320 €	320 €

* Sauf si la salle est louée le week-end.

** Forfait week-end : les clés sont données le samedi matin (sauf si libre le vendredi soir) et rendues le lundi matin, chaque fois après inventaire.

*** 510 € du 1^{er} mai au 30 septembre, 600 € du 1^{er} octobre au 30 avril.

LES CHIENS

Pour la sécurité de chacun, les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le domaine public de Varaville (trottoirs, chemins, plage, etc. ; Arrêté municipal n°52-2021 du 17 décembre 2021). Les déjections canines doivent être ramassées (135 € d'amende) ; des sacs gratuits prévus à cet effet sont disponibles en plusieurs endroits de la commune.

Si vous trouvez un chien ou un chat errant dans la commune, contactez l'association « SOS Chiens et Chats 14160 » au 02 31 43 90 42.



Le jeudi 8 décembre 2022, les membres du CCAS ont organisé pour nos seniors un déjeuner au cabaret Vitotel de Vitot. Ce moment festif a été très apprécié par tous avec un repas agréable et un spectacle remarquable.

Puis, après deux années de Covid-19, le spectacle de Noël des enfants a pu avoir lieu le vendredi 16 décembre 2022. Les petits Varavillais ont beaucoup apprécié le spectacle qui leur a été présenté. Comme chaque année, la traditionnelle distribution des jouets et chocolats a clôturé la fin d'après-midi, en présence du père Noël.

Les membres du CCAS ayant décidé qu'une année sur deux les Varavillais se verraient offrir un voyage, il est prévu en cette année 2023 une petite escapade le jeudi 7 septembre « au cœur de la Côte d'Émeraude ». Vous embarquerez à Dinard et pourrez profiter d'une croisière commentée le long de cette magnifique côte pour admirer les paysages et les différentes couleurs qui en justifient son appellation. Par ailleurs, il a été décidé par les membres du CCAS de demander une petite participation pour les Varavillais qui participeraient à cette journée. Des informations complémentaires vous seront fournies ultérieurement afin que vous puissiez vous inscrire rapidement.

Le vendredi 15 décembre 2023, le traditionnel repas de Noël des seniors sera offert aux Varavillais. Il aura lieu à 12 h 30 dans la salle polyvalente. Nous vous espérons nombreux et reviendrons vers vous pour que vous puissiez vous inscrire. Nous n'oublions pas les personnes très âgées (plus de 90 ans) ou malades ne pouvant assister au déjeuner ; elles se verront remettre un colis.

Le traditionnel arbre de Noël des enfants de la commune se déroulera le vendredi 22 décembre 2023 à 17 h 30 à la salle polyvalente. Le duo « Dan et Valérie » leur présentera un spectacle de magie humoristique et participatif pour tous les âges. À l'issue de cette représentation, le père Noël accueillera les enfants et l'équipe du CCAS leur remettra leur traditionnel cadeau et des friandises.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition tout au long de l'année pour vous aider à résoudre vos problèmes en matière de chauffage ou d'aide aux personnes en difficulté (dossiers APA). Des aides au chauffage seront versées comme d'habitude selon les dossiers analysés en fonction de vos demandes déposées au CCAS. N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de vos difficultés. Nous nous efforcerons de trouver des solutions avec vous.

Dans le cadre du « Plan national canicule », un registre est ouvert au niveau de la commune. Ce registre recense les personnes vulnérables de plus de 65 ans, ainsi que les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés, de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne, les titulaires d'une autre carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité de la Sécurité sociale ou relevant du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, vivant à leur domicile et d'une façon isolée.

Les Varavillais concernés, ou leur entourage, doivent se manifester auprès du CCAS. Cette action permettra une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du Plan national canicule.

Contactez la mairie du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le mercredi après-midi de 14 h à 17 h (tél. 02 31 91 04 74), ou la police municipale (tél. 02 31 24 08 00).



RELAIS PETITE ENFANCE

Les Relais petite enfance (RPE) sont des lieux d'échanges et de rencontres ouverts aux parents employeurs ou futurs employeurs, aux enfants et aux professionnels de la petite enfance.

Un lieu d'information et de rencontre en direction des parents employeurs ou futurs employeurs

Les RPE proposent plusieurs services aux parents employeurs ou futurs employeurs : une liste des assistantes maternelles agréées du secteur, des ateliers, des rencontres, un soutien dans leur fonction d'employeur, une écoute et un accompagnement sur l'accueil de leur enfant.

Un lieu d'échange et d'accompagnement des professionnels

Disponibilité, formation, accompagnement à la professionnalisation, approche éducative... Les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile peuvent recevoir une aide et un service gratuit.

Des activités d'éveil pour les enfants avec les assistantes maternelles et/ou les parents employeurs ou futurs employeurs

Les activités sont nombreuses et variées : bébés lecteurs, éveil musical, ateliers d'éveil, spectacles, sorties...

Le petit +

Les animateurs des RPE, éducateurs de jeunes enfants, proposent tous les deux mois un programme d'ateliers et de rencontres à retrouver sur : www.normandiecabourgpaysdauge.fr, rubrique « Enfance-Jeunesse ».

RÉTROSPECTIVE

L'EXPOSITION DE CARTES POSTALES ANCIENNES

Du 30 juillet au 10 septembre 2022, l'exposition de cartes postales anciennes « Regards d'autrefois » au sein de la magnifique chapelle Saint-Joseph a accueilli plus de 2 000 visiteurs enthousiastes. Au travers de quatorze panneaux, ils ont pu faire un bond dans le passé et découvrir un Varaville méconnu et attachant. Fort de ce succès, un livre est paru au mois de juin.

L'exposition s'est clôturée par un tirage au sort qui a départagé les trois gagnants ayant fait un sans-faute au quiz. Ceux-ci se sont vu remettre des ouvrages dédiés par leurs auteurs :

- Maëlle Guérin (Maine-et-Loire) : *La Côte Fleurie de Sallesnelles à Houlgate*, de Jean-Luc Kourilenko
- Stéphanie Romeuf (Varaville) : *Le Hôme-Varaville Mer-ville-Franceville*, de Nicolas Ossipoff et Michel Triches
- Thierry K. (Hauts-de-Seine) : *Un fleuve pour la liberté*, de Vincent Carpentier



LE DEVOIR DE MÉMOIRE

L'association des anciens combattants et victimes de guerre qui regroupe les communes de Cabourg, Dives-sur-Mer, Houlgate et Varaville participe aux manifestations patriotiques dans notre commune.

La cérémonie du 8 mai a eu lieu au cimetière de Varaville. Elle s'est déroulée en présence des maires et des élus des quatre communes. Après le dépôt de gerbe, portedrapeaux et élus se sont recueillis ensemble pour commémorer cet anniversaire historique.

Programme des cérémonies pour fin 2023 :

- Le 21 août à Houlgate
- Le 11 novembre à Dives-sur-Mer
- Le 5 décembre à Cabourg



LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale de Varaville n'est composée que d'un seul agent qui doit intervenir sur un territoire très étendu de plus de 16 km². Pour toute urgence en cas d'indisponibilité de l'agent, contactez directement la gendarmerie de Troarn au 02 31 15 07 28.

EFFECTIF : 1 AGENT (35H)

Durant la période juillet-août 2022, la police municipale a été fortement sollicitée :

- Près de 300 personnes ont pris contact avec nos services (visites au bureau, appels téléphoniques et demandes durant les patrouilles)
- 211 procès-verbaux ont été dressés en réponse aux infractions et incivilités constatées
- Les inscriptions à l'opération Tranquillité vacances ont fortement augmenté : 68 réalisées uniquement pour juillet-août, contre 50 à 60 pour une année complète habituellement

L'agent de surveillance de la voie publique (poste non pourvu)

Pour la saison estivale 2023, afin de renforcer notre présence et faire face au surplus important de travail, le recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique a été décidé par la municipalité. Cependant, aucune des quelques personnes ayant candidaté n'a finalement donné suite, laissant donc le poste vacant pour cet été.

Le procès-verbal électronique

Suite à plusieurs incompréhensions, la police municipale rappelle qu'elle utilise un système de verbalisation électronique (PVe). Le carnet à souches, contraignant, chronophage et hors du temps, a donc été abandonné le 1^{er} janvier 2022 pour cette solution plus moderne.

L'avis de contravention est transmis uniquement par courrier. À titre d'exemple, dans le cadre d'un stationnement interdit, le papier laissé sur le pare-brise n'est pas « une simple note » mais une information comme quoi une infraction a été relevée à l'encontre du véhicule. Les contestations et les règlements ne sont plus à adresser directement au service de police municipale.

Les chiens

Nous vous rappelons que la tenue en laisse des chiens est désormais obligatoire dans toute la commune (rues, chemins et plage). Contrevenir à ces dispositions peut vous exposer à une amende. Des panneaux rappelant la réglementation ont été installés à chaque descente de plage.

Les déjections canines doivent également être ramassées ; des sacs gratuits prévus à cet effet sont disponibles en plusieurs endroits de la commune.

Les rues Malhéné et Guillaume le Conquérant

Il n'aura échappé à personne une forte fréquentation touristique dans ce secteur durant la saison estivale. Nous nous sommes aperçus d'une géolocalisation erronée de l'accès plage situé rue Malhéné. En effet, sur les GPS et certaines cartes internet, celui-ci est nommé à trois reprises « plage de Cabourg ». Cette erreur, qui paraît anodine, entraîne pourtant un trafic routier considérable dans ces deux rues et aux abords. Une verbalisation accrue a été réalisée dans ce secteur.

Cette erreur a bien évidemment été signalée auprès des services concernés mais nous n'avons malheureusement pour l'heure pas obtenu la modification souhaitée.

LA SURVEILLANCE DE LA PLAGE

Cette année, la surveillance de la plage est assurée tous les jours du samedi 8 juillet au jeudi 31 août 2023 de 12 h à 18 h 30.

Trois zones de baignade sont surveillées par les maîtres-nageurs sauveteurs. Ils sont au nombre de treize et ont effectué leur stage de mise à niveau en juin. Les zones de baignade sont situées à proximité des trois postes de secours (rue Raoul Magdelaine, rue Bracke Morel, rue Léon Pican), où vous pouvez trouver différentes informations utiles (températures de l'eau et de l'air, horaires des marées, réglementation).

AGENDA

FEUX DE LA SAINT-JEAN

Samedi 24 juin
À 19 h
Stade Jacques Péchaud

EXPOSITION « LES FLÂNERIES DU HÔME - AU DÉTOUR DE SES VILLAS »

Du mercredi 5 juillet
au mercredi 30 août
Lundi et mercredi de 14 h à 17 h,
vendredi de 10 h à 12 h
Bibliothèque municipale

RÉCITAL DE PIANO ET HAUTBOIS

Samedi 15 juillet
À 20 h 45
Église Saint-Germain (bourg)

STAND D'INFORMATION « LES MAMMIFÈRES MARINS »

Samedi 15 juillet
De 10 h 30 à 17 h
Poste de secours n°1

EXPOSITION DE PEINTURE ET SCULPTURE

Du samedi 15 au dimanche 23 juillet
De 15 h à 19 h
Salle polyvalente

CONTES ET RACONTE-MOI UNE HISTOIRE

Mercredi 26 juillet
À 15 h
Bibliothèque municipale

ATELIER DE PEINTURE SUR PORCELAINE

Mercredi 2 août
À 14 h
Bibliothèque municipale

FOIRE À TOUT

Samedi 5 août
De 15 h à 22 h
Stade Jacques Péchaud

CONTES ET RACONTE-MOI UNE HISTOIRE

Mercredi 9 août
À 15 h
Bibliothèque municipale

CONCERT DE SOPHIE GOUBY « GOSPEL SPIRIT »

Vendredi 11 août
À 20 h 45
Église Saint-Germain (bourg)

EXPOSITION « BALADE PICTURAL ENTRE TERRE ET MER »

Du mercredi 6 au mercredi 27 septembre
Lundi et mercredi de 14 h à 17 h,
vendredi de 10 h à 12 h
Bibliothèque municipale

CONTES ET RACONTE-MOI UNE HISTOIRE

Mercredi 25 octobre
À 15 h
Bibliothèque municipale

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE NOUVELLES

Samedi 28 octobre
À 11 h
Salle polyvalente

NOËL DES ENFANTS

Vendredi 22 décembre
À 17 h 30
Salle polyvalente

ACTIVITÉS ESTIVALES



Les VaraFrogs

Comme chaque année, les VaraFrogs et leurs animateurs proposent des activités aquatiques et ludiques pour toute la famille : cours de natation, club de plage, aquagym, kayak, paddle, longe-côte...

Pour les enfants, les cours débutent en piscine à partir de trois ans avec une pédagogie adaptée pour prendre confiance dans ce nouvel environnement.

Les locations de kayaks et paddles commencent à avoir du succès. Le longe-côte et l'aquagym (en piscine et en mer) peinent à se développer encore. Chacun est invité à se bouger cet été pour garder la forme !

Vous pouvez également trouver sur place glaces et autres boissons fraîches.

Pour plus de renseignements, notamment concernant les tarifs des différentes activités, n'hésitez pas à visiter leur site internet : www.varafrogs.fr.

Horaires d'ouverture :

- Du samedi 8 juillet au samedi 26 août 2023 : du lundi au samedi de 9 h à 19 h

Les VaraFrogs
Rue Raoul Magdelaine - 14390 Varaville
Tél. 07 84 03 90 60
www.varafrogs.fr



Le poney-club

Le poney-club de Cabourg - Le Hôme est ouvert toute l'année les mercredis, samedis et dimanches et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Nous proposons des cours tous niveaux et de multiples activités comme le dressage, l'obstacle, l'équifun, la voltige, l'éthologie...

Vous pouvez également profiter de notre région en chevauchant les plages de Varaville ou en découvrant les belles balades dans les marais.

N'hésitez pas à faire signe à vos amis ou votre famille pour venir vivre un moment de bonheur aux côtés des poneys et des chevaux. Nous vous attendons nombreux.

Poney-club de Cabourg - Le Hôme
Avenue Président René Coty
14390 Varaville
Tél. 06 58 77 81 41
www.poneyclubcabourg-lehome.com



Le golf

Le golf de Cabourg - Le Hôme est l'un des plus vieux golfs de Normandie.

Découvrez son parcours 18 trous exigeant et moderne, dans un décor partagé entre la côte normande au trou n°16 et les marais de la Dives.

L'association, forte de plus de 200 membres, est extrêmement dynamique. Elle organise régulièrement des événements, ainsi que de nombreuses compétitions. Elle vous propose d'ailleurs de venir découvrir le golf le samedi 8 juillet 2023 à 16 h à l'occasion de la compétition de la ville de Varaville.

Les écoles de golf et les équipes ont obtenu des résultats significatifs, à savoir :

- Paul Esnault, 5^e au championnat de France des jeunes
- L'équipe homme, vice-championne de Normandie

Golf-club de Cabourg - Le Hôme
38 avenue Président René Coty
14390 Varaville
Tél. 02 31 91 25 56
asgolfcabourglehome@gmail.com
www.golfclubdecabourglehome.com



NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ



L'HÔTEL DE LA MER

HÔTEL, BRASSERIE, BAR, TABAC, PRESSE

42 avenue Président René Coty
Tél. 02 31 91 27 77

Horaires d'ouverture :
- En juillet-août : tous les jours de 7 h 30 à 20 h
- De septembre à juin : du lundi au samedi de 7 h 30 à 20 h



LE 1907

RESTAURANT TRADITIONNEL,
SALON DE THÉ

38 avenue Président René Coty
Tél. 02 31 91 00 02

Horaires d'ouverture :
- En juillet-août : de 9 h à 15 h (restaurant) / De 9 h à 19 h (bar)
- De septembre à juin : de 9 h à 14 h (restaurant) / De 9 h à 18 h (bar)



AU PIED DES MARAIS

RESTAURANT GASTRONOMIQUE

26 avenue Président René Coty
Tél. 02 31 91 27 55

Horaires d'ouverture :
- Du jeudi midi au lundi soir : de 10 h à 15 h et de 18 h à 22 h
- Horaires de service : de 12 h à 14 h et de 19 h à 21 h



AGENCE POSTALE COMMUNALE ET VARAVILLE INFOS

SERVICES PUBLICS

39 bis avenue Président René Coty
Tél. 02 31 24 73 83

Horaires d'ouverture :
- Lundi, mercredi et jeudi : de 9 h à 12 h 30
- Mardi et vendredi : de 13 h 30 à 17 h
Levée du courrier : du lundi au vendredi à 15 h et le samedi à 8 h



AUX PLAISIRS IODÉS

POISSONNERIE

25 avenue Président René Coty
Tél. 06 59 52 20 28

Horaires d'ouverture :
- En juillet-août : tous les jours de 9 h à 21 h 30
- De septembre à juin : horaires à déterminer



LA BOULANGERIE DU MARAIS

BOULANGERIE

25 avenue Président René Coty
Tél. 07 82 91 81 05

Horaires d'ouverture :
- En juillet-août : de 6 h 30 à 12 h 30 (fermé le mardi)
- De septembre à juin : du vendredi au dimanche de 6 h 30 à 12 h 30 (fermé de novembre à mars)

CAMION PIZZA

PIZZAS À EMPORTER
(COMMANDE SUR PLACE)

39 bis avenue Président René Coty

Horaires d'ouverture :
- En juillet-août : du mardi au dimanche de 15 h à 21 h 30
- D'avril à juin et de septembre à octobre : du vendredi au dimanche de 15 h à 21 h



LA CHARCUTERIE DES GOURMETS

CHARCUTERIE, TRAITEUR, ÉPICERIE

60 avenue Président René Coty
Tél. 02 31 91 25 53

Horaires d'ouverture :
- Du mardi au samedi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h
- Le mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 (+ de 16 h à 19 h en juillet-août)
- Le dimanche : de 9 h à 12 h 30



MAISON CHAUDEMANCHE

BOULANGERIE, PÂTISSERIE, CHOCOLATERIE,
RESTAURATION RAPIDE

30 avenue Président René Coty
Tél. 09 87 72 59 07

Horaires d'ouverture :
- Du mardi au samedi : de 7 h 30 à 19 h
- Le dimanche : de 7 h 30 à 14 h (de 7 h 30 à 18 h en juillet-août)



L'HAIR DU HÔME

SALON DE COIFFURE POUR HOMME,
FEMME ET ENFANT

30 avenue Président René Coty
Tél. 09 83 88 75 76

Horaires d'ouverture :
- Du mercredi au samedi : de 9 h à 18 h 30



LA GRANGE AUX PRODUCTEURS LA FERME DU HÔME

VENTE DE PRODUITS FERMIERS

60 avenue Général Leclerc
Tél. 06 86 47 00 99

Horaires d'ouverture :
- En juillet-août : le mardi et le vendredi de 15 h à 19 h 30
- De septembre à juin : le vendredi de 15 h à 19 h



L'ATELIER DE NICO

MAGASIN DE DÉCORATION, CADEAUX
ET RELOOKING DE MEUBLES

30 avenue Président René Coty
Tél. 09 83 81 61 70

Horaires d'ouverture :
- Du mercredi au samedi : de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h
- Le dimanche : de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h



MAISON FLAMBARD

BOULANGERIE, PÂTISSERIE,
RESTAURATION RAPIDE

1 rue de la Libération (bourg)
Tél. 02 31 74 63 05

Horaires d'ouverture :
- En juillet-août : tous les jours de 7 h à 20 h
- De septembre à juin : du lundi au samedi de 7 h à 20 h



TARTINES ET TARTELETTES

SNACK SUCRÉ ET SALÉ

25 avenue Président René Coty
Tél. 06 74 47 26 51

Horaires d'ouverture :
- De 10 h à 20 h 30 en service continu (selon la période et les conditions météorologiques)

LA FRAÎCHEUR EN DIRECT

PRIMEUR, FROMAGER, ÉPICERIE FINE

27 avenue Président René Coty
Tél. 06 09 31 74 04

Horaires d'ouverture :
- En juillet-août : tous les jours de 7 h à 20 h
- De septembre à juin : du mardi au samedi de 8 h à 19 h et le dimanche de 8 h à 13 h

Plus de détails sur www.varaville.fr



LE CIRCUIT PÉDESTRE « LES FLÂNERIES DU HÔME - AU DÉTOUR DE SES VILLAS »

Dès les XVIII^e et XIX^e siècles, la Normandie, comme une grande partie de la France, connaît un bouleversement structurel.

Une nouvelle activité s'organise le long de notre littoral : l'accueil des premiers touristes. Séduits par la proximité de la mer, ils comprennent très vite l'importance d'une eau et d'un air aux nombreuses vertus bienfaitrices et thérapeutiques. L'époque des « bains de mer » voit le jour. Il faut imaginer, créer, aménager des lieux et des établissements qui permettront d'accueillir ces nouveaux visiteurs. Beaucoup de ces nouveaux venus appartiennent aux milieux artistique et industriel. Les nouveaux loisirs de « bord de mer » sont pour eux un luxe bienvenu.

L'arrivée de toute cette population en villégiature, très souvent originaire de la région parisienne, entraîne de profonds bouleversements. Des infrastructures apparaissent : un hippodrome en 1870, des hôtels, des commerces, un golf en 1907. L'accès à notre station balnéaire se trouve facilité par un nouveau moyen de transport en plein essor : le train. En 1892, il est complété par la ligne de tramway « Caen-Cabourg » créée par les établissements Decauville.

Souhaitant profiter de façon plus régulière et durable de notre bord de mer, de nombreuses constructions voient le jour.

UN NOUVEAU LIVRE SUR LA COMMUNE

Au travers de cartes postales anciennes et de nombreux documents, le livre *Le bourg - Le Hôme - Regards sur un patrimoine* raconte l'histoire de Varaville et de ses deux composantes que sont le bourg et le Hôme. Au fil des pages, vous découvrirez cette commune rurale dont l'histoire court depuis l'époque romaine. En 1864, c'est la naissance du Hôme, le site balnéaire de Varaville, avec ses grandes créations, ses villas, ses hôtels, dans ce qui n'était alors que dunes et marais. Autant de regards sur une histoire passée mais encore toute proche qui vous séduiront. Le livre est paru courant juin. Il est disponible en librairie, à Varaville Infos et à la bibliothèque municipale.

De l'architecture la plus traditionnelle à la plus audacieuse, elles prennent le nom de villas, manoirs, chalets, demeures, villages. Les appellations fleurissent bon le contexte marin : Les Pins, Les Flots, La Rafale, La Vigie, Les Sables, Le Clos Côtier, Chante au vent... Certaines rappellent des contrées lointaines : Aloha, Gianetto, Ida, Italienne, L'Oasis... D'autres évoquent des noms inattendus : La Bougeotte, La Farandole, Guitoune, La Serpolette... D'autres sont même plus personnalisées : Marguerite, Augustine, Alice, Louissette, Pierre et Jacques... Cette énumération n'est pas exhaustive. C'est pourquoi nous espérons que la lecture de ces quelques lignes vous donnera envie de parcourir les rues de notre commune pour y découvrir un grand nombre de ces chefs-d'œuvre, témoins d'une époque quelque peu « privilégiée ».

Le plan du circuit est disponible à Varaville Infos. Vous pouvez également le consulter avec sa carte interactive sur : www.varaville.fr, rubrique « Tourisme ».

Une exposition basée sur le circuit sera visible dans les locaux de la bibliothèque municipale du mercredi 5 juillet au mercredi 30 août 2023.

Belle promenade !

LE TRAMWAY DECAUVILLE

Le 5 septembre 1891, le Conseil général du Calvados accorde la concession à Paul Decauville d'établir une ligne de tramway à vapeur en bordure de route entre Caen et Cabourg. Déclarée d'utilité publique par le décret présidentiel « numéro 24362 », elle est inaugurée le 15 juillet 1892.

Le tramway Decauville rejoint Cabourg, puis Dives-sur-Mer, avec un arrêt au kilomètre 23 devant l'hippodrome. Ce petit train, inventé par l'ingénieur Paul Decauville (1846-1928), permet de circuler facilement dans les petits villages. Conçu pour le convoyage de produits agricoles, il s'impose comme moyen de transport en commun grâce à sa facilité d'installation et son faible encombrement. C'est un tramway à vapeur circulant sur des voies étroites avec un écartement entre les rails de soixante centimètres. Le convoi comporte des voitures avec compartiments de première classe aux banquettes rembourrées et garnies de velours, de deuxième classe avec dossiers rembourrés et de troisième classe avec bancs en bois. D'autres voitures sont adjointes pour les bagages et les matériaux. Pendant l'été, des wagons de type « chars à bancs », très appréciés des touristes et des baigneurs, sont mis en service.

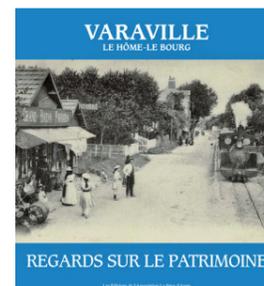
Son usine de fabrication se trouvait à Petit-Bourg en Seine-et-Oise. On l'appelle communément le « Decauville », le « petit tacot », le « tortillard » et aussi le « transatlantique ». Il relie Caen à Dives-sur-Mer en deux heures. Partant de la gare de Caen après un arrêt place Courtonne, il rejoint en longeant le canal Bénouville puis Ouistreham dans un sens, ou Dives-sur-Mer dans l'autre. Prenant la direction de Sallenelles et de Franceville, il fait une halte au Hôme-Sainte-Marie avant l'entrée du Hôme. Les haltes sont de simples points d'arrêts dépourvus de bâtiments pour les voyageurs. Ils permettent de monter et descendre sans bagage. Il y a trois stations au Hôme : la « halte Bourgeois » au niveau de la rue Henri Bourgeois, l'arrêt de la « gare du Hôme-Varaville » et la « halte Bonnaric » au niveau du club-house du golf (dit « l'écriveau »). Ensuite, il se dirige vers le « Bas-Cabourg » pour atteindre

« Cabourg pépinières » puis la station de « Cabourg ».

En 1896, Charles Bertrand, propriétaire du « Grand Hôtel et du casino » remplace Edmond Loutrel à la mairie de Cabourg. C'est l'époque de l'essor du tourisme ; le tramway se développe. Ce n'est pas sans problème. Le tramway cohabite sans aucune règle de sécurité avec les hippomobiles, les automobiles, les bicyclettes, les piétons, tandis que chevaux et bestiaux, effrayés, gênent son passage. Les collisions et les accidents sont fréquents et parfois mortels, les déraillements nombreux. Malgré sa relative lenteur, le Decauville rend de nombreux services aux habitants et aux touristes qui, arrivés à Caen ou à Dives-sur-Mer, peuvent ainsi accéder aisément à leurs lieux de villégiature ou venir au champ de courses du Hôme.

En 1914, il n'y a plus qu'un seul arrêt à la gare du Hôme. Une extension de la ligne jusqu'à Dives-sur-Mer est envisagée. Pour traverser la Dives, le pont particulièrement étroit ne permet pas le passage simultané du tramway et des véhicules. Plutôt que de continuer à faire descendre les passagers et de leur faire prendre un autre transfert après le pont, on choisit d'alterner le passage des véhicules et du train. Finalement, des lignes d'autobus (Courriers Normands) sont mises en service. Le petit tramway a vécu et la ligne ferme le 29 septembre 1932.

Toutes les stations du Decauville sont construites dans le même style, avec des colombages. Beaucoup sont détruites. Le sort de la petite gare du Hôme est bien plus heureux. En 1966, gênant le projet d'élargissement de la route, elle est démontée puis remontée plus à l'ouest, à quelques dizaines de mètres. Elle devient une « agence postale » couplée tour à tour avec un « syndicat d'initiative », un « office de tourisme » et enfin « Varaville Infos ».





L'EXPOSITION DE PEINTURE ET SCULPTURE

La 41^e exposition de peinture et sculpture de Varaville vous sera présentée à la salle polyvalente du samedi 15 juillet au dimanche 23 juillet 2023.

Au cours de l'exposition de peinture de 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir 28 peintres et sculpteurs originaires de Varaville ou de la communauté de communes qui utilisaient des techniques variées : aquarelle, huile, pastel, encre, sculptures... Le nombre de visiteurs est en croissance permanente. Pour la première fois, nous avons accueilli l'association de modélisme de notre commune. À cette occasion, de magnifiques maquettes de bateaux ont été présentées, suscitant l'admiration des visiteurs.

Cette année, les dentellières seront de nouveau présentes. Ces petites fourmis vous feront découvrir leur travail minutieux ; plusieurs pièces seront mises en vente durant l'exposition.

Vous pourrez venir admirer ces œuvres tous les jours de 15 h à 19 h à la salle polyvalente.

Lauréat du prix du jury en 2022 avec son magnifique tableau représentant Honfleur, Pierre Jeanne sera notre invité d'honneur cette année. Vous pourrez venir apprécier certaines de ses superbes œuvres.

Le prix du public en 2022 a été remporté par Lyliane Mousset qui participera bien évidemment à notre exposition.

Enfin, n'oublions pas nos artistes sculpteurs qui présenteront leurs œuvres toujours très appréciées des visiteurs au fil des ans.

Nous vous espérons nombreux pour contempler les nombreuses créations des artistes venus exposer, découvrir leurs petits secrets et voter pour le prix du public 2023. **Le dépouillement sera effectué le dimanche 23 juillet 2023 à 18 h 30.**



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale de Varaville est ouverte le lundi et le mercredi de 14 h à 17 h, et le vendredi de 10 h à 12 h.

L'inscription et le prêt de livres sont gratuits.

Des nouveaux livres sont régulièrement achetés tout au long de l'année, en tenant compte des suggestions des lecteurs. Les dons de livres en très bon état sont également bienvenus.

Les heures de lecture pour les enfants rencontrent toujours un vif succès. À chaque fois, les enfants sont ravis de venir écouter les histoires racontées par les membres de la bibliothèque. Les après-midis se terminent par un goûter offert aux enfants. **Vous retrouverez cette animation les mercredis 26 juillet, 9 août et 25 octobre 2023 de 15 h à 16 h.**

Aussi, un atelier de peinture sur porcelaine est organisé à la bibliothèque le mercredi 2 août 2023 de 14 h à 16 h, en partenariat avec l'association Bien-Être et Culture.

Les différentes expositions continuent également de plaire aux visiteurs de la bibliothèque. Vous pouvez consulter la liste détaillée des futures expositions sur : varaville.bibli.fr.

Bibliothèque municipale
50 avenue Président René Coty
Tél. 02 31 91 03 27
varaville.bibli.fr



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS AS VARAVILLE FOOTBALL

La saison 2022/2023 est très satisfaisante. Nous enregistrons d'excellents résultats depuis le début de la saison avec aucun match perdu en championnat départemental de foot loisir, dans un groupe pourtant d'un très bon niveau. Les matchs retours ont repris début mai. Il ne faut pas non plus oublier la coupe départementale de foot loisir avec là également aucun match perdu. Nous attendons le tirage du prochain tour avec impatience face certainement à une équipe d'un niveau plus relevé. Comme vous pouvez le constater, la roue tourne. Nous n'avons jamais douté de nos valeurs, de notre état d'esprit sportif toujours intact : un foot loisir fidèle aux valeurs de fairplay et de bonne humeur.

En ce qui concerne l'amélioration des sanitaires et dans le cadre « hygiène et sécurité », un nouveau bloc sanitaire a été mis en place par la commune, avec notamment des WC adaptés aux personnes à mobilité réduite, afin de recevoir les visiteurs dans la dignité lors des manifestations publiques et sportives. Un nouveau carrelage a également été posé dans les douches des vestiaires. Voilà du renouveau qui nous laisse entrevoir un bel avenir pour notre club.

Nous remercions notre nouveau sponsor basé à Caen, à savoir Réflex Expertise, pour son aide vestimentaire.

Un petit rappel de notre slogan : « les copains d'abord ». Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous vous attendons le jeudi soir à 19 h au stade Jacques Péchaud, et l'hiver en salle à Dives-sur-Mer. Dans l'attente, prenez soin de vous et de vos proches, restons solidaires, gardons le lien.

Le président, Vianney Klein

AS Varaville Football
Tél. 02 31 45 37 85
551668@fnfoot.com
home-varaville.footeo.com



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS BIEN-ÊTRE ET CULTURE

Une nouvelle page musicale revient cet été : évasion et partage avec Bien-Être et Culture.

• Récital de piano et hautbois

Samedi 15 juillet à 20 h 45
Église Saint-Germain - 5 bis rue de la Libération, bourg

Recette au profit de l'association « Imagine for Margo » en soutien à la recherche contre les cancers pédiatriques

Entrée libre

• Concert de Sophie Gouby « Gospel Spirit »

Vendredi 11 août à 20 h 45
Église Saint-Germain - 5 bis rue de la Libération, bourg

Recette au profit de l'association « Imagine for Margo » en soutien à la recherche contre les cancers pédiatriques

Entrée libre

• Atelier de peinture sur porcelaine

Vous cherchez une activité pour vos enfants ou à partager en famille ? C'est l'occasion de venir vous initier à la peinture sur porcelaine, à l'aide de stickers ; une nouvelle façon de décorer un objet. Matériel fourni. Pour enfants (dès 8 ans) et adultes.

Sur réservation au 06 62 50 12 48

La présidente, Catherine Stephenson

Bien-Être et Culture
Tél. 06 62 50 12 48





CULTURE, SPORTS ET LOISIRS CALVa - CONCOURS ET ANIMATIONS LITTÉRAIRES DE VARAVILLE

Bilan d'activités

La remise des prix du concours de nouvelles annuel de CALVa s'est déroulée le samedi 15 octobre 2022 dans la salle polyvalente.

Palmarès :

- 1^{er} prix : Christophe Meseure, pour sa nouvelle *Les deux dernières heures*
- 2^e prix et prix coup de cœur de la bibliothèque : Bernard Marsigny, pour sa nouvelle *Retour au stand*
- 3^e prix : Marie-Christine Quentin, pour sa nouvelle *Les yeux d'Hanane*

Notre association se félicite des bonnes relations entretenues avec l'équipe de la bibliothèque municipale qui met à disposition chaque année les nouvelles primées.

Projets de l'année 2023

Le concours annuel est reconduit. La date butoir de réception des nouvelles était fixée au mardi 31 mai 2023. La remise des prix aura lieu le samedi 28 octobre 2023 à 11 h dans la salle polyvalente.

Il est prévu pendant les vacances d'été des ateliers d'écriture dédiés aux jeunes.

De plus, nous avons répondu à un questionnaire émanant de la communauté de communes précisant nos envies et nos idées dans un futur projet culturel partagé sur le territoire intercommunal.

Le président, Pierre Thiébot

CALVa
calva.varaville@gmail.com



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS CLUB DE MODÉLISME

Depuis plus de trente ans, le club de modélisme de Varaville accueille tous les passionnés de maquettes dioramas et modèles réduits.

Que ce soit pour réaliser des modèles statiques radiocommandés de bateaux ou des décors miniatures, n'hésitez pas à venir nous rendre visite au 22 rue de la Libération (bourg) les mercredis et samedis après-midi sur demande. Le club propose aux constructeurs bois, colles et résines contre seulement une adhésion de 20 € à l'année. Seuls les radiocommandés, si besoin, sont de votre ressort.

Alors, venez rencontrer Gérard, Mickaël, Denis, Cédric, Enzo, Jérôme dans nos locaux. Nous disposons également pour les débutants souhaitant se lancer dans le modélisme d'un vaste choix de revues et de plans de navires par centaines.

Les membres du bureau

Club de modélisme
Tél. 06 58 38 98 93



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS LE HÔME PÉTANQUE

Le club du Hôme Pétanque est renommé au sein du Comité départemental de pétanque.

En loisir ou en compétition, hommes, femmes ou enfants : tout le monde peut pratiquer notre sport.

Notre effectif est composé de quarante licenciés et d'une centaine d'adhérents à l'association.

Nous avons en compétition six équipes (féminines, seniors et vétérans) qui évoluent dans les différents championnats de clubs au niveau départemental et régional.

Pour les adhérents, nous animons des rencontres conviviales le samedi après-midi en juillet-août. Aussi, tous les jeudis après-midi en été, des concours en doublettes ouverts à tous sont organisés.

Quelques titres notoires :

- 2018 : 1 champion du Calvados en individuel vétéran
1 triplète championne du Calvados vétéran
- 2021 : 1 triplète vice-championne du Calvados féminine
- 2022 : 1 triplète championne du Calvados senior promotion
1 triplète championne du Calvados senior
- 2023 : 1 champion du Calvados en individuel senior
1 triplète vice-championne du Calvados senior

Avec ces résultats, notre club représente le Calvados chaque année aux championnats de France.

Le président, Patrick Thibout

Le Hôme Pétanque
Tél. 07 88 54 42 58



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS TIRS ET LOISIRS

L'association Tirs et Loisirs poursuit son activité avec trente licenciés cette année.

Le club est ouvert le samedi uniquement de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (voir calendrier des dates validées par la mairie). Les tireurs licenciés, extérieurs au club, sont les bienvenus.

Pour toute information, merci de contacter le président au 06 07 64 92 54.

Le président, Robert Lefèvre

Tirs et Loisirs
Tél. 06 07 64 92 54



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS NORMANDIE RELAX

Notre souhait est de vous apporter une détente, une paix intérieure, vous permettant d'être serein(e) dans votre quotidien et de porter un regard toujours positif sur la vie.

Vous rencontrerez à l'intérieur de vous le calme, la paix. Vous développerez la capacité à vous concentrer, à disposer d'une attention soutenue. Vous augmenterez la confiance en vous. Vous trouverez l'équilibre émotionnel et resterez zen en toute circonstance.

Nous utilisons des outils aussi simples qu'efficaces. Simples afin d'être utilisés par tout le monde. Efficaces car depuis des millénaires ils apportent des résultats rapides et concrets.

Pour cela, nous allons vous guider et vous faire pratiquer les techniques de respiration, de relaxation, de méditation. Autrement dit, comment avec des gestes simples détendre facilement et rapidement votre corps et votre mental. Nous vous enseignerons comment pratiquer dans votre quotidien.

Née des grandes traditions de l'Orient et de l'Occident, la démarche proposée est constituée de séries de mouvements adaptés aux différents niveaux de pratique. Mouvements qui s'effectuent debout ou en position assise, selon vos possibilités. Des mouvements doux mais très efficaces pour casser les tensions physiques et psychiques. La séance se termine par une relaxation en position allongée ou assise, qui vous permettra une détente profonde et durable.

Lors de certaines séances, nous ajouterons la méditation ou des exercices de visualisation pour, par exemple, renforcer la confiance en vous, sachant que les thèmes possibles sont nombreux.

Très vite, la pratique régulière va vous aider à :

- Être plus détendu(e)
- Mieux dormir
- Faire tomber l'anxiété et l'angoisse
- Vous faire faire l'expérience d'un état de paix, de sérénité, qui à la longue va s'installer et remplacer le stress habituel
- Appréhender les situations plus sereinement avec des réactions plus justes et mieux adaptées

Cette pratique est accessible à tous et à toutes, quel que soit l'âge.

Pour tout complément d'information, pour recevoir le programme de l'année 2023-2024, je reste à votre disposition : Christian Perrotin au 06 08 48 01 19, guérisseur-sophrologue.

Le président, Christian Perrotin

Normandie Relax
Tél. 06 08 48 01 19



VIE LOCALE COMITÉ DES FÊTES

Déjà six mois passés, le comité des fêtes est toujours actif pour vous proposer des festivités. Par manque de bénévoles et en raison des restrictions financières, le comité a dû revoir ses activités à la baisse. Mais nous sommes toujours motivés pour aimer la commune !

Les manifestations habituelles ont lancé l'année 2023.

Lors de la foire à tout du 4 avril 2023, le soleil n'a malheureusement pas été au rendez-vous, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'exposants et de visiteurs. Nous avons offert le café aux exposants pour les reconforter de la météo capricieuse.

Le 10 avril 2023, la chasse aux œufs de Pâques a eu lieu dans deux lieux en même temps, au Hôme et au bourg. Les bénévoles sont radieux de voir les enfants repartir tout heureux leur panier rempli de chocolats.

Les prochaines manifestations : les feux de la Saint-Jean le samedi 24 juin et la foire à tout le samedi 5 août.

Notre association ne peut fonctionner sans ses bénévoles. Nous remercions tous les membres de l'association, ainsi que toutes les personnes qui participent à nos activités.

Nous vous souhaitons une bonne saison estivale et vous attendons nombreux à toutes nos manifestations.

Le président, Michael Hergault

Comité des fêtes
Tél. 06 60 34 50 14
Facebook : @comitedesfetesdevaravillepagepro



RÉTROSPECTIVE

Organisée par le comité des fêtes de Varaville le dimanche 17 juillet 2022, la 20^e édition de l'auto-rétro a rencontré un vif succès. Un grand merci à tous ceux présents depuis le début de cette belle aventure.

Malgré la forte chaleur, 110 participants étaient au rendez-vous pour faire admirer leurs magnifiques véhicules de collection.

Plusieurs prix ont été décernés par catégorie :

• Avant 1960 :

- 1^{er} prix : M. Faye (Varaville), avec sa Ford A
- 2^e prix : Mme Knauss, avec sa Peugeot 301
- 3^e prix : M. Renaude (Ranville), avec sa Citroën Traction 11

• Avant 1975 :

- 1^{er} prix : M. Giordano (Saint-André-d'Hébertot), avec sa MG A 1600
- 2^e prix : M. Le Nouaille (Varaville), avec sa Fiat 500
- 3^e prix : M. Leroy (Annebault), avec sa Renault Caravelle

• Après 1975 :

- 1^{er} prix : M. Dujarin (Arnières-sur-Iton), avec sa Toyota Supra
- 2^e prix : M. Mourry (Merville-Franceville-Plage), avec sa Corvette
- 3^e prix : M. Moizo (Cabourg), avec sa Citroën 2 CV

Un grand bravo à tous les bénévoles grâce à qui l'organisation de cette journée a été remarquable et un clin d'œil tout particulier aux Varavillais venus présenter leurs belles cylindrées.



VIE LOCALE L'AMICALE DE VARAVILLE

Les membres de l'Amicale de Varaville se retrouvent toujours avec grand plaisir le premier mardi de chaque mois pour partager un repas le midi dans la salle polyvalente. Pour certaines personnes qui se sentent par moment un peu seules, c'est l'occasion de se retrouver et de partager un moment de convivialité et de détente. Preuve en est avec le dernier repas costumé au mois de mars où les personnes présentes ont beaucoup ri et à l'issue duquel un jury a récompensé les meilleurs déguisements.

Notre association regroupe non seulement des Varavillais mais également des habitants de toute la communauté de communes. Chaque mois, près de cent personnes participent à ce déjeuner.

Et puis vient le temps pour les amateurs de belote d'assister à un concours le troisième mardi de chaque mois. Succès toujours garanti.

Venez nombreux nous rejoindre, avec vos amis le cas échéant, pour partager de bons moments. Le nombre d'adhérents à l'association augmente régulièrement, pour la plus grande joie de toute l'équipe des bénévoles.

Le président, Patrick Thibout

L'Amicale de Varaville
Tél. 07 88 54 42 58 / 06 76 92 54 19



ASSOCIATION DE COMMERCES ET SERVICES AU CŒUR DE L'HÔME VARAVILLE

Les commerces et services de Varaville vous annoncent la création de leur association « Au cœur de l'Hôte Varaville ».

Cette association est composée des commerces et services qui ont souhaité y adhérer dès la création, mais tous les professionnels qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus.

L'association est apolitique et a pour objet :

- D'agir dans l'intérêt collectif de ses adhérents
- De créer du dynamisme, du lien et fédérer ses adhérents en favorisant une entraide efficace et active entre eux
- De coordonner, organiser et accompagner ses adhérents dans le développement et la promotion de leur activité à Varaville pour ainsi contribuer à la promotion de la commune et son développement économique
- De représenter ses adhérents et être un interlocuteur et une force de proposition auprès des administrations, des collectivités et des partenaires sur le territoire, concernant toutes les problématiques ayant une répercussion sur l'activité de plusieurs adhérents
- D'initier des actions à l'attention des consommateurs
- De participer aux actions menées par la commune

Des manifestations vous seront proposées tout au long de l'année comme par exemple le jeu des anomalies des vitrines, une tombola, un loto, une journée sport et nature...

Nous pourrions également venir en appui à des manifestations organisées par d'autres associations de la commune.

Nous attendons nombreux les Varavillais et Varavillaises pour participer aux animations que l'association « Au cœur de l'Hôte Varaville » proposera.

Le président, Jean-Paul Déglise

ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE PROTECTION ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE ET LA PROTECTION DE LA COMMUNE DE VARAVILLE

La protection de l'environnement de la commune est mise à mal dans les faits et sur le terrain. La municipalité en place fait preuve en effet de larges faiblesses et de laxisme dans la protection de notre patrimoine, sujet sur lequel notre association est intervenue à plusieurs reprises : destruction de marais et spoliation du domaine public au Pré Viger, destruction d'espaces boisés classés sur le terrain Béthanie, allée Saint-Joseph, à l'angle de l'avenue Président René Coty et de la rue Général de Gaulle suite à la construction de deux immeubles, remblaiements de marais classés ZNIEFF le long de la D400, sur-densification pour les projets projetés sur le site Matmut avec une concentration de 260 logements.

Ces situations de faits, ces illégalités, ces dégradations sont insupportables et l'association reste attentive à toute opération qui portera atteinte aux richesses naturelles de Varaville. L'association continuera à s'attacher, à veiller à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine des trames vertes et bleues de notre territoire, à la protection des haies, aux espaces boisés classés, aux zones classées N, ZNIEFF, à la qualité de l'eau de nos plages, pour que vivent encore et encore nos richesses naturelles enviées de tous.

Et, bien sûr, l'association suit de près la poursuite de la révision du PLU avec ses objectifs démesurés et irraisonnables de constructibilité et d'accroissement de 30 % de la population pour atteindre les 1 300 habitants en 2040, essentiellement au Hôme, alors que les prévisions annoncent une baisse démographique dans notre département.

Enfin, merci à nos nombreux adhérents fidèles, dont certains depuis 1975, pour le partage et la poursuite des mêmes objectifs, celui de la défense et de la protection de la commune de Varaville.

La présidente, Évelyne Bruneau

**Association pour la défense et la protection
de la commune de Varaville**
adpevaraville@hotmail.com

Droit de réponse du maire

Comment ne pas réagir face à autant de contre-vérités ?

Contrairement à ce que l'association prétend, la municipalité est très sensible à l'environnement et le protège. Nous vous rappelons que nous avons eu des rapports positifs de la part des différentes Personnes publiques associées (CDNPS, CDPENAF...) concernant la modification du PLU en cours.

Aucun Espace boisé classé (EBC) n'a été détruit. Aucun arbre dans ces espaces n'a été touché.

Nous souhaitons développer harmonieusement notre commune en accord avec le règlement du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui a également donné un avis favorable à la révision du PLU. Nous sommes très attachés à conserver le patrimoine naturel de Varaville.

Cette association, dont les membres ne participent à aucune des activités de la commune, attaque systématiquement tous les projets depuis plus de vingt ans, notamment les lotissements Le Grand Large 1 et 2, ainsi que le lotissement rue Abbé Chrétien, qui ont pu heureusement aboutir. Maintenant, c'est au tour du projet sur le terrain Béthanie et évidemment des projets sur les trois hectares constructibles du terrain Matmut qui sont de véritables friches urbaines.

Si nous ne développons pas notre commune, notamment avec des logements pour pouvoir accueillir nos jeunes et les primo-accédants, celle-ci va évidemment perdre des résidents à l'année et n'aura plus les moyens de garder son autonomie. L'éventualité de la voir disparaître est même bien réelle. D'autres lorgnent notre commune et n'attendent que cela. Il serait préférable que la population de la commune augmente de 200 habitants afin de pouvoir conserver nos commerces et en accueillir de nouveaux, tout en continuant à protéger notre qualité environnementale.



ASSOCIATION DE QUARTIER AMICALE DES PROPRIÉTAIRES DU HÔME-PANORAMAS

Suivie d'une « crêpes party », notre assemblée générale a eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux résidents et adhérents.

Points abordés :

- **Bibliothèque municipale** : notre don de 300 € a servi à l'achat d'ouvrages pour les plus jeunes.
- **Enclavement des Panoramas** : la volonté de Cabourg de mettre le chemin Cailloué et le C3 en sens unique nous enclaverait. Tant que la municipalité s'y oppose, le danger n'existe pas. Nous veillerons à interroger les candidats lors des prochaines élections municipales.
- **Extinction de l'éclairage public à 21 h** : une majorité souhaite une extinction à 23 h en hiver et à minuit en été. Monsieur le maire s'est engagé à interroger le SDEC sur le surcoût que cela représenterait.
- **Ramassage des déchets verts** : accompagné d'une augmentation de la taxe sur les ordures ménagères, ce service est désormais réservé aux seuls habitants de Cabourg, Dives-sur-Mer et Houlgate. Au regard de cette discrimination face à l'impôt, nous allons saisir le président de Normandie-Cabourg-Pays d'Auge.
- **Poste de secours numéro 3** : monsieur le maire s'est engagé à le faire repeindre avant l'été.
- **Ancien point d'apport volontaire du parking des Panoramas** : une majorité souhaite un petit espace vert avec un arbre. Avec l'aide d'Amicalistes, nous procéderons à cet aménagement.
- **Clôtures** : en dur et occultantes, elles se multiplient. Notre quartier devient plus urbain que paysager et verdoyant. Avec insistance, nous avons demandé de revoir la définition de la claire-voie et de faire respecter avec vigilance et fermeté les règles du PLU.
- **Piste cyclable partagée** : la largeur des trottoirs et la possibilité d'un rétrécissement de la voie qui ralentirait naturellement la vitesse de circulation permettent sa réalisation le long de l'avenue Président René Coty jusqu'au golf. Un projet existait ; nous avons demandé qu'il soit réexaminé.
- **Accès à la plage avenue de la Mer** : nous avons rappelé à monsieur le maire son accord pour la rénovation du garde-corps de l'escalier. Au regard des promeneurs âgés qui viennent voir la mer, un aménagement plus stabilisé du revêtement du bout de l'avenue est nécessaire. Il y va de leur confort si ce n'est de leur sécurité.
- **Enfouissement des réseaux** : la priorité étant donnée aux rues encore équipées de fils nus, rien n'est prévu dans notre quartier jusqu'en 2024. Monsieur le maire a promis d'interroger le SDEC pour connaître le coût financier de l'enfouissement des réseaux dans notre quartier. Nous veillerons à ce que nous soyons concernés lors du prochain plan d'investissement.

Afin d'éviter le doublon avec la foire à tout semi-nocturne du samedi 5 août, notre Estivale sur le principe de l'auberge espagnole est avancée au samedi 29 juillet 2023 à 19 h sur l'espace pique-nique du parking des Panoramas (rue Léon Pican).

Le président, Gérard Lesuisse

Amicale des propriétaires du Hôme-Panoramas
amicaledespanoramas@gmail.com
amicaledespanoramas.wordpress.com



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le mercredi après-midi de 14 h à 17 h.
2 avenue du Grand Hôtel
Tél. 02 31 91 04 74
Fax 02 31 91 94 44
mairie.varville@orange.fr
www.varville.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire : Patrick Thibout
- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
- Sur rendez-vous en mairie
Les adjoints :
Pierre Thiébot, Anne-Marguerite Le Guillou, Mélanie Samson
- Sur rendez-vous en mairie
Permanence des élus : le 1er samedi de chaque mois au Hôme de 10 h à 12 h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORMANDIE-CABOURG- PAYS D'AUGE

ZAC de la Vignerie - Rue des Entreprises
CS 10056 - 14160 Dives-sur-Mer
Tél. 02 31 28 39 97
accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr
www.normandiecabourgpaysdauge.fr

NUMÉROS UTILES

Varville Infos /
Agence postale communale
39 bis avenue Président René Coty
Tél. 02 31 24 73 83
contact@ot-varville.fr
www.varville.fr

Bibliothèque municipale

50 avenue Président René Coty
Tél. 02 31 91 03 27
bibliotheque.varville@orange.fr
varville.bibli.fr

Horaires : lundi et mercredi de 14 h à 17 h,
vendredi de 10 h à 12 h

MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES

Aumont Virginie, Ledorze Marion, Tremblay Stéphane
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 31 43 99 83

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Boissieu François
Résidence Rimbaud - Allée des Poètes,
à Merville-Franceville-Plage
Tél. 02 31 91 47 33

Dr Hurpé Nadine
57 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 06 09

Dr Lemonnier Caroline
Résidence Rimbaud - Allée des Poètes,
à Merville-Franceville-Plage
Tél. 02 31 91 47 33

Dr Metton Marine
55 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 01 81

Dr Vicogne Frédéric
55 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 01 81

INFIRMIÈRES

Devaux Céline, Renaud Christèle
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 50 10 95 78

OSTÉOPATHE

Lebaron Andréa
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 31 43 90 72

ÉCHOGRAPHISTE

Dr Zerga Nadir
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 31 29 89 68

PÉDICURE-PODOLOGUE

Misto-Sanz Caroline
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 02 31 07 10 65 / 06 16 21 49 95

RÉFLEXOLOGUE

Germain Virginie
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 07 67 47 41 04

PRATICIENNE EN PSYCHOTHÉRAPIE ET HYPNOSE

Lemasle Mathilde
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 06 62 49 15 40

KINÉSIOLOGUE

Gouget Bertrand
1A avenue du Grand Hôtel, à Varville
Tél. 06 72 07 38 16

CLINIQUES VÉTÉRINAIRES

Les Dunettes
10 avenue des Dunettes, à Cabourg
Tél. 02 31 24 48 48

VetAlgia

9 avenue de la Hogue Buchard, à Merville-
Franceville-Plage
Tél. 02 31 91 00 13

Vetanima

56 place de la République, à Dives-sur-Mer
Tél. 02 31 91 79 67

AMBULANCES (INTER AMBULANCES)

ZAC de la Vignerie - Rue des Entreprises,
à Dives-sur-Mer
Tél. 02 31 24 15 15

TAXI BRUNO MARY

Tél. 06 85 08 30 63

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence européen : **112**

Police municipale
02 31 24 08 00

Gendarmerie nationale : **17**
(02 31 15 07 28)

Pompiers : **18**
Samu : **15**

Centre antipoison
02 41 48 21 21

Enedis (urgence électricité)
09 726 750 14

GRDF (urgence sécurité gaz)
0 800 47 33 33

Saur (urgence dégâts des eaux)
02 14 37 40 09



2 AVENUE DU GRAND HÔTEL
14390 VARAVILLE
TÉL. 02 31 91 04 74 FAX 02 31 91 94 44
mairie.varaville@orange.fr

www.varaville.fr